

Le Rappel

Journal municipal de Larouche

Juin 2023

Vol. 151



SOMMAIRE

Le mot du maire	2
Vie municipale	4
Loisirs et sports	11
Informations diverses	13

Prochaine réunion du conseil : Lundi 10 juillet à 19h30

Le mot du maire

En ce début de juin, mes premiers mots seront : sensibilisation et prudence. Même s'il a plu quelques jours avant d'écrire ces lignes, il suffit de lever les yeux sur le reste du Québec pour constater les nombreux incendies en cours qui menacent plusieurs villes et villages. Comme vous le savez, notre municipalité est très vulnérable à ce type de sinistre. Je n'ose même pas imaginer les conséquences potentielles si un feu de l'ampleur de celui qui sévit près de Chibougamau venait à s'installer près de notre municipalité. Sans jeu de mots malheureux, plusieurs auraient chaud! Je vous invite donc à faire preuve de prudence dans toutes vos activités présentant un risque d'incendie, y compris lors de feux de camp. Respectez scrupuleusement les avis et conseils émis par la SOPFEU.



CAMPING DES FONDATEURS

Lors de la consultation publique du 18 mai dernier, plusieurs citoyens et citoyennes nous ont fait part de leurs appréhensions quant à l'implantation du nouveau camping qui sera situé dans le secteur Champigny. Nous avons entendu vos préoccupations et les avons clairement signifiées aux promoteurs. D'ailleurs, des mesures correctives devront être apportées avant que le projet ne soit accepté par le conseil municipal. Toutefois, les promoteurs se sont montrés très réceptifs aux changements nécessaires pour que le site soit conforme. Cette situation met en évidence l'importance cruciale d'une participation citoyenne active et engagée lors des consultations. Votre contribution joue un rôle essentiel dans la manière dont notre municipalité est façonnée, en tenant compte de vos besoins et de la réalité de notre communauté.

CHEMINS PRIVÉS

Cet été, nous organiserons des journées de sensibilisation dans quelques secteurs de villégiature. Les sujets abordés porteront notamment sur la vitesse et le respect des réglementations, entre autres. Même si vous résidez sur des chemins privés, sachez que la grande majorité d'entre eux sont ouverts au public afin de bénéficier d'une subvention de la municipalité, et par conséquent, toutes les règles du Code de la route s'y appliquent.

Je vous souhaite une belle saison estivale. Profitez de vos vacances et, surtout, veillez à votre sécurité et à celle des autres en faisant preuve de prudence.


Votre maire, Guy Lavoie

Fermeture de nos bureaux

 *le 22 juin*
à partir de midi
Saint-Jean-Baptiste

 *le 29 juin*
à partir de midi
Fête du Canada

Mot de la conseillère

L'été arrive et les loisirs estivaux ont commencé depuis un certain temps dans notre belle municipalité. Sortez vos lunettes de soleil, votre crème solaire et vos chapeaux pour respirer le grand air et profiter de nos installations!



QUELQUES SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS

Venez découvrir et apprécier les aménagements du parc intergénérationnel au Chalet des loisirs situé au 912, route des Fondateurs. Le soccer est encore très populaire, vous pouvez voir jouer les jeunes les lundis et mercredis soir. D'autres installations sont également à votre disposition : aires de repos, terrain de basketball, skateparc, sentiers, aires de jeux, terrain de tennis et de pickleball.

Les sentiers pédestres ne sont pas encore tous accessibles, les travaux de nettoyage et élagage se poursuivront au cours de l'été.

PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

La pêche estivale au lac de l'Aqueduc est permise du 28 avril au 10 septembre 2023. L'activité est gratuite. L'accès au lac de l'Aqueduc se fait à partir du sentier situé derrière l'école Du Versant, au 777, rue Gauthier. À partir du stationnement, vous devrez parcourir à pied une distance de 300 mètres pour atteindre le lac. Avant la pêche, vous devez remplir un [formulaire en ligne pour vous inscrire](#) et après la pêche, il vous faudra [compléter le court rapport de pêche](#). Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la municipalité. La location d'embarcation est aussi possible!

ACTIVITÉS, ÉVÉNEMENTS ET DÉCOUVERTES

Venez célébrer la Saint-Jean-Baptiste au terrain des loisirs, une programmation festive vous attend le 24 juin prochain.

Le camp de jour débutera le 26 juin, les inscriptions sont complètes, les jeunes vivront de belles expériences avec la formidable équipe d'animation!

Sur le chemin Champigny, il y a la presqu'île sur le bord du lac Kénogami, vous y trouverez une aire de pique-nique aménagée et une rampe de mise à l'eau.

Découvrez les îlots nourriciers dans la municipalité, fruits d'un projet mis en place en 2015. Au total, près de 850 végétaux vivaces ont été plantés. Fleurs comestibles et médicinales, fines herbes, légumes vivaces, ainsi que de nombreux fruits peuvent être récoltés par la population. Un [guide](#), disponible sur le site internet de la municipalité, vous indiquera où les trouver, comment identifier les plants et vous donnera des idées pour les apprêter.

Mylène Hébert
Votre conseillère au siège 2



AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SHIRLEY HÉBERT, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :**

Le conseil de cette municipalité a adopté, à une séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, le premier projet de règlement no 2023-428 intitulé : Modification au règlement de zonage afin de permettre l'établissement d'un parc municipal.

La réunion de consultation concernant ce règlement **se tiendra le 10 juillet à 19h.**

Voici le résumé de ce règlement :

- La modification est nécessaire pour un projet de parc municipal ;
- Le plan de zonage est modifié afin d'agrandir la zone 123-P à même la zone 126-R.
- Dans la zone 123-P, la marge de recul avant de 10 mètres est remplacée par 5 mètres et la marge de recul latérale de 10-10 mètres est remplacée par 5-5 mètres.
- La grille des spécifications est modifiée pour prendre en compte les changements effectués à la zone 123-P.

Des copies de ce projet de règlement sont disponibles au secrétariat municipal, 610 rue Lévesque, bureau 205.

DONNÉ À LAROUCHE, CE 13 JUIN 2023.



Shirley Hébert
Directrice générale et greffière-trésorière

Vie municipale

MOIS DE L'EAU

À l'approche de la belle saison et des vacances, l'édition 2023 du Mois de l'eau est dédiée aux milieux humides et à la biodiversité qui les peuplent.

QU'EST-CE QU'UN MILIEU HUMIDE ?

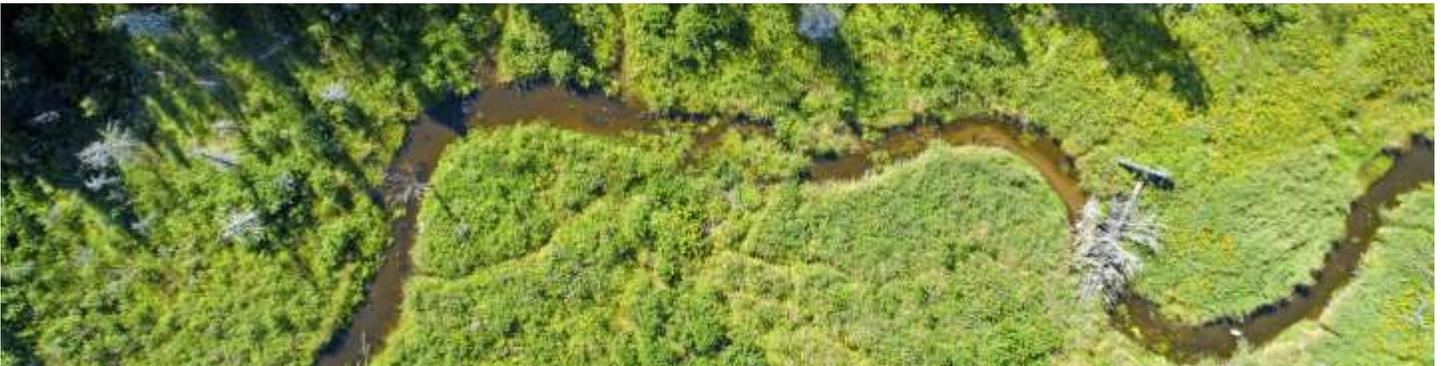
Les milieux humides sont des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol ou la composition de la végétation. On trouve deux grands types distincts de milieux :

- Les milieux humides : marais, marécages, tourbières et étangs.
- Les milieux hydriques : rives, littoral et zones inondables des lacs et cours d'eau.



PLUS IMPORTANT QU'ON LE PENSE

Véritable arche de Noé de la biodiversité, 40 % de toutes les espèces végétales et animales de la planète vivent, se nourrissent ou se reproduisent dans ces milieux. Ils sont à la base d'un réseau alimentaire qui supporte des populations de poissons, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux et de mammifères. Ces milieux servent d'habitat à plus de 19 500 espèces, dont plusieurs sont en situation précaire. Lorsque l'intégrité de ces milieux est menacée, toutes les espèces qu'ils abritent risquent d'en souffrir.



ALLIÉS DANS L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les milieux humides et hydriques jouent un rôle de première importance pour le réseau aquatique qui nous entoure. Certains contribuent à la qualité de l'eau potable, puisque leur végétation assainit l'eau et filtre la pollution. Ils peuvent aussi favoriser le maintien des réserves d'eau en alimentant les nappes souterraines. D'autres agissent comme des remparts contre l'érosion des berges et limitent les dégâts causés par les inondations en atténuant les crues et en régulant le débit des rivières. En cas de sécheresse, ils peuvent également réduire la baisse de niveau des eaux. Enfin, certains de ces milieux, comme les tourbières, séquestrent des quantités massives de carbone, ce qui contribue à diminuer les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre.

Participez à la préservation des milieux humides, en :

- Consultant les pistes d'action sur la page [Devenez aquacitoyen\(NE\)!](#)
- Participant aux activités organisées sous l'onglet [Participer](#)
- Regardant les différents outils au moisdeleau.org

Source : moisdeleau.org

Vie municipale

Saviez-vous qu'en été, la quantité d'eau distribuée par personne peut doubler ? Vous pouvez vous aussi poser des gestes concrets pour diminuer votre consommation d'eau!

ARROSAGE

- Arrosez tôt le matin ou tard le soir pour éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation;
- Arrosez le plus près du sol possible et évitez l'arrosage par temps venteux;
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas!

NETTOYAGE EXTÉRIEUR

- Utilisez une brosse et un balai plutôt qu'un tuyau d'arrosage;
- Utilisez l'eau de pluie récupérée;
- Utilisez un seau de lavage ou un boyau muni d'une fermeture à relâchement tenu à la main pour laver votre véhicule.

PISCINES

- Procédez à l'ouverture de la piscine tôt au printemps, sans vidanger l'eau.
- Vérifiez régulièrement le système de filtration, l'entrée d'eau et la paroi de votre piscine pour détecter les fuites et les réparer.
- Ne remplissez pas la piscine à plus de 15 cm du bord pour diminuer les pertes causées par les éclaboussures.
- Pour réduire l'évaporation par temps chaud : couvrez la piscine tous les soirs et lorsqu'elle n'est pas utilisée et maintenez sa température en dessous de 29°C (ou 84°F).

TOILETTE

- Remplacez votre toilette standard par une toilette certifiée WaterSense ou à faible débit.
- Réparez votre toilette qui fuit.

BAIN ET DOUCHE

- Privilégiez la prise de douches plutôt que celle de bains;
- Prenez une douche de 5 minutes pour économiser l'eau potable;
- Remplacer votre pomme de douche par une certifiée WaterSense.

MACHINE À LAVER

- Attendez que votre machine à laver soit remplie au maximum de sa capacité avant de la mettre en marche.
- Remplacez votre machine à laver par un nouveau modèle certifié Energy Star.

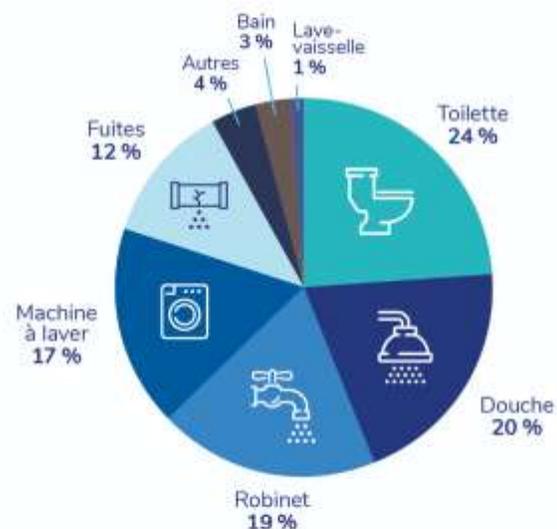
VAISSELLE

- À la main : Remplissez l'évier ou une bassine avec de l'eau au lieu de la laisser couler pendant que vous lavez.
- Lave-vaisselle : Attendez qu'il soit entièrement rempli avant de le démarrer;
- Ne rincez pas la vaisselle avant de la disposer dans le lave-vaisselle;
- Remplacez votre appareil par un certifié Energy Star.

ROBINETS

- Fermez le robinet lorsque vous vous lavez les mains, que vous vous brossez les dents ou que vous vous rasez.
- Installez des aérateurs de robinets dans la salle de bain et la cuisine.

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure



Source : mamh.gouv.qc.ca

URBANISME



TERRE DE REMPLISSAGE

La municipalité de Larouche dispose d'une liste de terre de remplissage qu'elle utilise lors de travaux afin de redonner aux citoyens. Pour figurer sur cette liste, il est nécessaire d'obtenir préalablement un permis de remblais et de déblais délivré par la municipalité.

Lorsque les travaux s'amorcent, veuillez noter que les personnes résidant à moins de 5 km du site des travaux sont prioritaires.



PISCINES RÉSIDENTIELLES

Le [règlement provincial](#) concernant la sécurité des piscines résidentielles entrera bientôt en vigueur.

Afin de préparer les résidents et résidentes aux modifications requises, l'inspecteur municipal enverra prochainement des lettres pour organiser des visites sur place.

Pour joindre l'inspecteur municipal :

Olivier Perron

418 695-2201 poste 3602

urbanisme@larouche.ca

TROUSSE D'URGENCE

ÊTES-VOUS PRÊT OU PRÊTE À FAIRE FACE À UNE SITUATION D'URGENCE ?

Comme citoyen et citoyenne, vous êtes les premiers responsables de votre sécurité. En situation d'urgence ou de sinistre, il est de votre responsabilité de vous préparer à subvenir aux besoins de votre famille pendant au moins 72 heures.

Il est nécessaire de rassembler à l'avance les articles de base et de réfléchir à ce dont votre famille pourrait avoir besoin.

La municipalité de Larouche vous encourage donc à préparer une trousse qui servirait à assurer vos besoins les 3 premiers jours suivant un événement.

Dans un sac à dos, une valise ou un bac, entreposez les articles suivants :

- Eau potable : 2 litres d'eau par personne par jour;
- Aliments non périssables : conserves, barres énergétiques, aliments déshydratés;
- Lampe frontale ou de poche : lampe à manivelle ou piles de rechange;
- Radio à piles avec piles de rechange;
- Trousse de premiers soins : bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques et, si requis, médicaments d'ordonnance et préparation pour nourrisson;
- Ouvre-boîte manuel et ustensiles;
- Couvertures;
- Argent comptant et monnaie;
- Sifflet : pour signaler votre présence aux secouristes;
- Chandelle et briquet ou allumettes;
- Clés supplémentaires pour la voiture et la maison;
- Documents importants pour la famille : pièces d'identité, documents d'assurance et relevés bancaires;
- Personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins et n'hésitez pas à y ajouter vos articles de toilette et produits d'hygiène, la nourriture pour vos animaux, des vêtements et chaussures de rechange, des couvertures.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible et vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Voici quelques liens utiles pour obtenir plus d'informations quant à votre préparation personnelle et familiale :

- Connaître les risques et préparer un plan d'urgence : preparez-vous.gc.ca
- Consignes en cas d'urgence, responsabilités des municipalités et entreprises : quebec.ca/securite-situations-urgence
- Trousses préassemblées : Trousses de préparation aux situations d'urgence : croixrouge.ca



Vie municipale



BIBLIOTHÈQUE LUCETTE-DOUILLARD

Pour agrémenter vos visites au Parc intergénérationnel, situé au 912 route des Fondateurs, vous aurez accès encore cette année au contenu de la « Boîte à lire ». Ces livres vous appartiennent, traitez-les avec respect et gardez-les si vous en avez envie!

Cet été **Horaire d'ouverture**

Du 4 juillet au 29 août

Mardi 18h30 à 20h

Mercredi Fermé



larouche@reseaubiblioslsj.gc.ca
418-695-2201 poste 3609

Comme vos gentilles bénévoles de la bibliothèque ont aussi droit à un répit estival, elles vous recevront les mardi soir seulement, du mardi 4 juillet jusqu'au mardi 29 août en soirée.

LA PRUDENCE EST DE MISE

Il est difficile d'estimer à quelle distance se trouve un train ou à quelle vitesse il roule. Les trains peuvent se déplacer à une vitesse de 160 km/h et peuvent nécessiter jusqu'à 2 km pour s'immobiliser complètement.

GARDEZ VOS DISTANCES

Les trains peuvent surplomber les voies d'un mètre de chaque côté. Ils peuvent aussi transporter des charges plus larges que les wagons. Vous pourriez aussi être heurté par des chaînes, des courroies ou d'autres pièces d'équipement sur les côtés du train si vous êtes trop près. Alors, pour votre sécurité, restez loin.

Source : quebec.ca/transports/



MA VIE APRÈS L'ACCIDENT

On pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres, jusqu'à ce que ça nous arrive à nous. Mais aujourd'hui je sais que même une journée comme tant d'autres peut faire basculer à jamais l'existence d'une personne! Permettez-moi de vous raconter mon histoire, une histoire bien réelle qui s'est déroulée ici à Larouche le 19 mars 2023.

Ce jour-là, j'étais au volant de mon véhicule, pour le retour à la maison et la routine du souper, sur le chemin familier vers Larouche. Camionneuse de métier et résidente de Larouche, je m'étais habituée à ces trajets réguliers et je me pensais à l'abri du danger. Mais ce jour-là, la réalité m'a rattrapée de la manière la plus tragique qui soit.

Sur la route 170, en m'engageant pour tourner vers Larouche, une fraction de seconde a tout changé et ma vie a pris une tournure irréparable. Un accident avec deux impacts violents a fait rompre les liens entre mon cerveau et le reste de mon corps. À mon réveil, j'ai été confrontée au fait que j'étais devenue paraplégique. Les mots me manquent pour décrire l'effroi et la douleur qui m'ont envahie.

Pourtant, au milieu de cette tragédie, une lueur d'espoir est venue éclairer la noirceur de ma situation. J'ai appris que ma fille âgée de 15 mois, qui m'accompagnait ce jour-là, était indemne. Cette nouvelle m'a apporté un réconfort infini. Cela aurait pu être bien pire et je suis reconnaissante que ma petite Justine ait été épargnée.

Depuis cet accident, ma vie est un combat quotidien pour retrouver un semblant d'équilibre. Tout ce que j'avais planifié et rêvé pour mon avenir s'est effondré. Je suis confrontée à une réalité bouleversante, où chaque mouvement, chaque geste est devenu un défi. La rééducation, tant physique que psychologique, est un long chemin semé d'obstacles. Mais je m'accroche à l'espoir que, avec le temps, je pourrai me réapproprier ma vie. Je m'accroche aussi à ma famille.

Je partage aujourd'hui mon témoignage dans l'espoir qu'il puisse contribuer à la prévention des accidents routiers. Je veux que vous puissiez vous servir de mon expérience sans avoir à la vivre vous-même. Parler de ce drame, c'est déjà agir. Nous sommes tous concernés par la sécurité routière et il est essentiel que chacun prenne conscience de l'importance de la prudence au volant. Particulièrement en ce qui a trait aux entrées et sorties de village à Larouche.

Individuellement et collectivement, nous avons le pouvoir d'agir, de changer les choses. Faisons en sorte que plus personne ne doive traverser l'épreuve que j'affronte chaque jour. La sécurité routière est un combat qui nous concerne tous. Ne l'oublions jamais.

Prenez soin de vous et de vos proches
Andréane Harvey



Loisirs et sports



PÊCHE AU LAC DE L'AQUEDUC

Location de chaloupes

Informations : www.larouche.ca



Municipalité de
LAROUCHE

RÈGLES POUR LA LOCATION

- 18 ans ou +.
- Port d'une veste de flottaison et présence de rames à l'intérieur de la chaloupe obligatoires. Au besoin, emprunt de matériel possible.
- Moteurs à essence interdits. Seuls les moteurs électriques sont permis.
- Location pour une période minimale de 4 heures.
- Tarif : 2,50\$ /h (résident) - 3,75\$ /h (non-résident).
- Réservation en ligne obligatoire
- Prise de possession et retour à l'hôtel de ville aux heures ouvrables. Pièce d'identité avec photo obligatoire.

Informations :

Maxime Larouche, 418 695-2201 poste 3605

loisirs@larouche.ca

www.larouche.ca

Club de soccer de
LAROUCHE



Merci à nos supporters et bonne saison 2023!

 **Desjardins**
Caisse de Jonquière



**CHEVALIERS
DE COLOMB**

 **Mario
SIMARD**
DÉPUTÉ DE JONQUIÈRE

✉ mario.simard@parl.gc.ca

☎ (418) 695-4477

DERY

Propulsé par

 **COGECO**


ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC
ERIC GIRARD
Député de Lac-Saint-Jean

PICKLEBALL

La pratique du pickleball est possible à l'intérieur du terrain de tennis. L'accès au terrain est libre et gratuit. Les utilisateurs et utilisatrices doivent cependant faire la demande pour accéder aux filets et aux raquettes de pickleball.



Informations :
418 695-2201, poste 3605
loisirs@larouche.ca



ALERTES NOTIFICATIONS

INSCRIVEZ-VOUS AU SYSTÈME D'ALERTES MUNICIPALES

RECEVEZ UNE ALERTE LORSQU'UNE SITUATION D'URGENCE SE PRODUIT DANS VOTRE MUNICIPALITÉ.

Larouche.ca

Municipalité de LAROUCHE



ADOPTÉZ UN COMPTEUR D'EAU

Municipalité de LAROUCHE
Parce que chaque goutte compte!

ENCORE QUELQUES COMPTEURS D'EAU DISPONIBLES!

Aidez la municipalité dans sa démarche pour économiser l'eau potable.

La municipalité a besoin de vous pour recueillir des statistiques sur l'utilisation de l'eau potable et être en mesure ensuite de développer des stratégies pour soutenir les citoyens et citoyennes à économiser l'eau.

Le compteur d'eau et le système sont fournis et installés gratuitement. Aucune tarification reliée au compteur d'eau : l'appareil servira seulement à récolter des statistiques. Notez que votre résidence doit être branchée au réseau d'aqueduc municipal pour que vous puissiez vous prévaloir de cette offre.

Pour plus d'informations, communiquez avec la municipalité par téléphone au 418 695-2201 ou par courriel à info@larouche.ca

Informations diverses

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 9577 DE LAROUCHE



Les Chevaliers de Colomb de Larouche ont tenu leur dernière réunion mensuelle de l'année le mardi 23 mai dernier. Lors de cette réunion, des élections ont eu lieu pour renouveler l'exécutif de notre Conseil pour l'année 2023-2024. M. Denis Chouinard a été réélu comme Président. Voici la liste des membres de notre nouvel exécutif : Jonathan Fortin, Paul-H. Munger, Mario Fradet, Daniel Lavoie, Raynald Julien, Fernand Harvey, André Marceau, Réjean Bédard, Bruno Bédard, Julien Girard, Sébastien Lemieux, Claude Lavoie, Claude Desbiens et Raymond Fortin.

Si vous connaissez l'un de ces membres, vous pouvez le contacter afin de devenir membre des Chevaliers de Colomb, d'apporter votre soutien lors de nos campagnes de financement ou de collecte de fonds, ou de recevoir une aide particulière. Soyez assuré de recevoir toute l'attention nécessaire pour acheminer votre demande au bon endroit.

Cette année encore, nous avons remis 25 fleurs bouttonnières aux personnes présentes à la messe dominicale du 14 mai dernier. C'est toujours un immense plaisir de souligner cette journée spéciale aux mamans qui méritent amplement ce petit geste d'appréciation.



N'oubliez pas de réserver votre place à notre Méchoui, qui aura lieu le samedi 26 août 2023. Au plaisir de festoyer ensemble lors de cette belle fête conviviale.

Merci et passez tous et toutes un agréable été.

	ENTRÉE POUR UNE PERSONNE	
	MÉCHOUI DU CLOCHER	
SAMEDI 26 AOÛT 2023	18h00	SERVICE DE BAR SUR PLACE Bienvenue à tous et toutes!
Hôtel de ville de Larouche	610, rue Lévesque	

Informations diverses

PAROISSE ST-GÉRARD-MAJELLA ANNEXION DES PAROISSES



Dans son vaste chantier de regroupement des paroisses (pour passer de 65 à 10), Mgr. René Guay a annoncé plusieurs annexions pour le 1^{er} janvier 2023. D'autres paroisses ont été mises en attente, dû au procès de Paul-André Harvey. Étant résolues, les dernières annexions se vivront le 1^{er} janvier 2024. C'est le cas pour les paroisses

suivantes de notre unité : St-Dominique, Ste-Famille, Ste-Thérèse et St-Gérard-Majella (Larouche).

Ce que cela implique : une seule assemblée de fabrique pour tout le nouveau territoire (avec des comités de gestion pour chaque milieu) et une seule administration, mais avec une comptabilité séparée par ancienne fabrique au niveau des avoirs et des dépenses (pour un minimum de 5 ans).

Un comité de transition, composé de membres des divers milieux, a été mis sur pied pour réfléchir à la nouvelle façon de fonctionner. Une des priorités est de garder des points de service dans chaque milieu afin de favoriser et de maintenir la proximité avec les gens.

De plus amples informations suivront à l'automne sur cette nouvelle réalité.

Gaston Drolet, pour le comité de transition

DOMAINE DE LA MONTAGNE

LOGEMENT À LOUER 649, rue Gagné



Disponibilité **d'un logement** de qualité pour des personnes autonomes de 60 ans et plus. **3 ½ chauffé, éclairé et déneigé.** Situé dans un environnement sécuritaire.

Dans le cadre du programme du supplément de loyer, accessible aux personnes à faible revenu, certains logements sont admissibles au programme de subventions.

- Endroit sécuritaire
- Ascenseur
- Buanderie
- Chauffé, éclairé, déneigé
- Salles communes
- Espace extérieur
- Stationnement

Sur place, vous y trouverez une salle d'entraînement, des cours de vie active, une salle commune et des installations pour la coiffure.

Pour informations : Julie Ferguson
418-542-7802 (messagerie)
domainedelamontagne7802@gmail.com

Informations diverses



ACTIONS POUR LE JOUR DE LA TERRE

Pour conscientiser les élèves à notre richesse qu'est la Terre, ceux-ci ont fait plusieurs petites actions. Tout d'abord, le vendredi 21 avril, chaque classe a participé à la semence de différents légumes. C'était un très beau moment de coopération. De plus, les élèves de 5^e année sont en train de créer un projet d'art en matières recyclées afin de démontrer que la pollution a de graves impacts sur les animaux. Finalement, l'école est très heureuse de pouvoir aider la planète en plantant des arbres reçus par l'association forestière Saglac. Les élèves attendent seulement le beau temps pour pouvoir planter ces magnifiques petits arbres qui deviendront un atout pour l'environnement.



PLONGÉE

Le 3 avril, les élèves de sixième année sont allés en plongée au cégep de Jonquière. Parmi certains, c'était la première fois qu'ils nageaient! Pour d'autres, ils ont vaincu leurs peurs en plongeant du plus bas comme du plus haut plongeur. Pendant que les autres élèves de l'école travaillaient, la classe de sixième année était en train de pratiquer plusieurs techniques de plongée, d'apprendre à faire des figures et à respirer sous l'eau à l'aide d'une bonbonne d'oxygène! Cette activité très amusante restera gravée dans la mémoire des jeunes.



Informations diverses

LES CLOWNS THÉRAPEUTIQUES

L'école Du Versant a décidé, depuis l'année passée, d'appuyer les clowns thérapeutiques Saguenay en faisant toutes sortes d'activités afin d'amasser des fonds. En cette nouvelle année, d'autres initiatives ont été faites comme la potion du bonheur, le port des casquettes et tuques ainsi que la vente de chocolat chaud, de popcorn et de bonbons.

À LA DÉCOUVERTE DU GUMBOOT

Le 14 avril les maternelles jusqu'à la cinquième année ont découvert le Gumboot grâce à la générosité d'un homme qui le pratique depuis plusieurs années. Le Gumboot est une danse qui vient de l'Afrique. Le professeur leur a expliqué que ce sont les esclaves qui ont créé cette danse qui à la base était faite pour se parler parce que leurs maîtres leur interdisait de communiquer entre eux. Les élèves de Du Versant ont eu la chance de danser ce style de danse amusant et exigeant et du même coup d'en apprendre plus sur le Gumboot.



AVIS DE FERMETURE

Prenez avis que le Club Optimiste de Larouche a l'intention de demander sa dissolution au registraire des entreprises.

Merci à toute la population pour l'aide apportée aux jeunes depuis 32 ans.

Si vous avez des questions, vous pouvez me rejoindre au :
ptremblay05@hotmail.com

Pascal Tremblay Président



Informations diverses



LE TRAVAILLEUR DE RUE :

UN INTERVENANT ACCESSIBLE AUTANT AUX ADOLESCENTS QU'ÀUX ADULTES

Cet été, ce sont 2 travailleuses de parc qui continueront d'effectuer des présences à votre municipalité, et ce, à divers endroits. Pour s'identifier, elles portent un sac à dos orange et circulent à pied ou avec le véhicule clairement identifié au travail de rue du Patro de Jonquière.

Plusieurs services confidentiels sont offerts, peu importe la problématique vécue, que ça aille bien ou non. Que ce soit pour briser l'isolement, pour avoir un accompagnement dans différentes démarches de vie, un dépannage alimentaire en situation de dernier recours ou tout simplement pour parler un peu, le travail de rue est un service qui s'adapte à vos besoins.

N'hésitez pas à les contacter via la page Facebook ou au bureau :
418-542-7536 POSTE 111

Informations diverses



NOUVEAUTÉ

Kayaks et équipements nautiques sur le lac Kénogami

Location de kayaks, planches à rame, canots et autres équipements.

Ouvert à tous et toutes, quantités limitées. Sur réservation seulement.

418 542-7849 ● 418 290-5005

www.chaletgitesaguenay.com

Stationnement extérieur obligatoire

Les voitures ne sont pas autorisées à entrer sur le site.

Pour la location d'équipement, vous devez vous rendre à pied par le trottoir central au kiosque de location.

Merci de respecter les résidents et résidentes du secteur



Informations diverses

OFFRE DE SERVICES COMPTABILITÉ POUR PETITE ENTREPRISE

MORRIS MULTICO INC.

- Tenue de livres complète ;
- États financiers ;
- Rapports d'impôts.

Nous pouvons nous adapter à vos besoins!

Sous la responsabilité d'un comptable cumulant plus de 35 années d'expérience.

Appelez-nous pour plus d'information ou pour prendre rendez-vous :

 Linda Bouchard
418 669-8521



PÊCHE ET TOURS GUIDÉS

SUR LE LAC KÉNOGAMI

POUR UNE 5^E ANNÉE CONSÉCUTIVE!

Forfaits adaptés à tous et toutes. Excursions de pêche et tours de bateau libre pour découvrir le lac Kénoгами en toute quiétude. Détente et plaisir avec des guides d'expérience. Différents forfaits disponibles.



POUR RÉSERVATION

Facebook : [pechetourscascouia.com](https://www.facebook.com/pechetourscascouia.com)
www.pechetourscascouia.com
info@pechetourscascouia.com

APPELEZ-NOUS

Guylaine Boudreault 581 235-2602
Denis Vaillancourt 418 544-9411

SAINT-JEAN-BAPTISTE

24 JUIN

GRATUIT



Municipalité de
LAROUCHE

TERRAIN DES LOISIRS DE LAROUCHE

912, route des Fondateurs

- 14h00 Jeux gonflables et jeux d'eau
Danse en ligne avec Sylvain et Francis
Pétanque
- 16h00 Spectacle familial :
• Bouleau noir
- 17h30 Micro ouvert
- 18h30 Discours patriotique
- 19h00 Spectacles :
à • Collusion
23h00 • Bob & Bill (humour country)
• Chromatik 3
- 22h00 Feux d'artifice **PyroSpeK**
Feu de joie

Brume
créateur d'environnements

PyroSpeK
FEU & BRUIE

La plupart des activités se dérouleront sous le chapiteau, beau temps, mauvais temps.

SERVICE DE BAR ET CANTINE
DÉGUSTATION DE PRODUITS RÉGIONAUX

ENTREZ
DANS LA
DANSE



CHOCOLATERIE



FETENATIONALE.QUEBEC



Présentateur officiel



Canada



En partenariat avec :

Québec